



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MILDIU

Après les pluies orageuses et les baisses de températures, le risque devient fort à faible en fonction des parcelles (stade végétatif, contamination primaire, exposition).

BACTERIOSE CLADOSPORIOSE

- Après les pluies et les baisses de températures, les risques augmentent pour devenir moyen voir fort pour ces deux bio agresseurs. Le risque diminue dès le retour de températures élevées.

STADES PHÉNOLOGIQUES

Semaines de plantation	Créneau	Stades
14 15 (3 avril – 16 avril)	Chenilles semis précoces	Récolte à pré-maturité.
16 17 18 (17 avril – 7 mai)	Bâches	Récolte à pré-maturité
19 20 (8 mai – 21 mai)	Plein champ précoce	Grossissement du fruit.
21 à 24 (22 mai – 18 juin)	Plein champ saison	Nouaison début grossissement à 5-6 feuilles
A partir de 25	Plein champ arrière saison	5-6 feuilles à plantations.

ÉTAT DES CULTURES

Suite aux températures estivales, les symptômes de maladies du feuillage étaient secs. Les pluies orageuses actuelles favorisent le développement des maladies du feuillage. Des orages, avec grêle, ont pu faire quelques dégâts ponctuels.

Les foyers de pucerons sont éradiqués.

De la grille physiologique est observée.

Mesures prophylactiques à la plantation : Afin de limiter l'incidence des bio-agresseurs après la plantation (pythium notamment), il faut veiller à une mise en place optimale du système racinaire.

- Planter des mottes humides ;
- Bien positionner la motte dans le sol (la motte ne doit pas apparaître au dessus du paillage) ;
- Assurer le lien motte-sol à la plantation par une irrigation. L'eau d'irrigation peut être enrichie avec un engrais dit « starter ».
- Surveiller la reprise du système racinaire, de nouvelles irrigations, en conditions chaudes, peuvent être indispensables rapidement après la plantation.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN
Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'Agriculture du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, CAPEL,
CEFEL, DRAAF Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

- **Insectes du sol** : Des dégâts sur fruits sont observés.

Évaluation du risque : Le risque est faible à fort en fonction des parcelles (précédents culturaux). Des conditions fraîches, des situations de reprise lente des plants ainsi que certains précédents culturaux constituent des conditions favorables à ces ravageurs. Le risque diminue quand la reprise des plants est plus rapide (durcissement des tissus du collet).

Mesures prophylactiques : Pour limiter le risque taupin, il est préférable d'éviter les précédents maïs ou prairies.

- **Fonte des semis – Pythiacées** : Pas de nouveaux dégâts signalés sur le réseau.

Évaluation du risque : Le risque est faible avec les conditions climatiques actuelles (reprise rapide des plants).

- **Cladosporiose** : Pas de symptômes observés.

Évaluation du risque : Le risque est moyen, voire fort après les pluies et les baisses de températures. Il devient faible à moyen en fin de période dès le retour d'un temps sec et plus chaud.

- **Bactériose**

Quelques symptômes peuvent être observés.

Évaluation du risque : Le risque est moyen voire fort avec les baisses de températures, surtout nocturnes. Il devient moyen à faible dès la remontée des températures.

- **Mildiou**

Pas de nouveaux symptômes de mildiou.

Évaluation du risque : Le risque est faible à fort en fonction des parcelles. Les stades les plus sensibles sont de floraison mâle à grossissement du fruit. Il faut particulièrement être vigilant si des parcelles adjacentes ont eu des contaminations primaires et (ou) tant que de la rosée est présente sur les plantes.

Mesures prophylactiques : Éviter les aspersion en fin de journée. Le feuillage doit être sec le soir. Détruire les parcelles dès la fin de récolte.

- **Sclérotinia**

Pas de nouveaux symptômes observés.

Évaluation du risque : Le risque est moyen sur les variétés sensibles à partir du stade floraison femelle. Sur les autres variétés, le risque est faible.

- **Oïdium** : Des premiers symptômes sont signalés sur une parcelle précoce du réseau.

Mesures prophylactiques : Afin de limiter les contaminations, il est judicieux de broyer les parcelles dès les récoltes terminées.

Évaluation du risque : Le risque est faible. Il augmente avec la mise en place d'une climatologie avec des écarts de températures jours-nuits importants.

- **Pucerons**

Les pucerons sont éradiqués dans l'ensemble. De nombreuses coccinelles sont souvent observées.

Mesures prophylactiques : Surveiller l'apparition des auxiliaires sur les foyers de pucerons.

Évaluation du risque : Le risque est faible . Soignez l'observation.

- **Chenilles phytophages**

Suivi des pièges du réseau melon :

Sites	Piège sésamie	Piège pyrale	Piège hélicoverpa
Bessens	0	0	2
Lauzerte	0	17	5
Montalzat	-	0	-
Montfermier	0	3	-

Pour la **sésamie**, la modélisation « Nona » prévoit le pic de la G2 pour mi-juillet.

Pour la **pyrale**, le vol de la G1 se poursuit même si les effectifs piégés sont en baisse.

Pour **hélicoverpa armigera**, les premiers papillons sont relevés.

Pour plus de renseignements, consultez le BSV Grandes cultures n° 32 : http://bsv.mp.chambagri.fr/fichiers/GRANDES_CULTURES/bsv_grandes_cultures_N32_290617.pdf

Évaluation du risque : Les parcelles de maïs sont plus appétentes que le melon. Le risque est faible.

• Autres bio-agresseurs

Des dépérissements de plantes sont toujours observés, ainsi que des symptômes de didymella.

• Adventices

Les levées d'adventices sont présentes.

Mesures prophylactiques : Afin de limiter le développement des adventices dans les parcelles, en fonction de l'état hydrique du sol, des désherbages mécaniques ou manuels peuvent être réalisés.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et des techniciens du Groupe Technique Melon Sud Ouest.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.